

BULLETIN MUNICIPAL

PUYREAUx



Sapin de Noël installé à la salle polyvalente

JANVIER 2017

LE MOT DU MAIRE

Chers Podiorégaliennes et Podiorégaliens,

A nouveau, nous voilà prêts à tourner une page du grand calendrier de la vie. Certains diront une année de plus ou de moins, mais 2016 ne restera pas comme une année qui compte. Les inégalités continuent à se creuser et malheureusement le travail n'est plus qu'un gage de réussite. La sécurité devient aussi un impondérable de la vie des concitoyens.

Sur notre commune, cela semble des tracas lointains, mais des recommandations sont adressées quasi-quotidiennement aux Maires par le Préfet pour leur rappeler que nous sommes en plan Vigipirate "SECURITE RENFORCEE - RISQUE ATTENTAT". J'ai voulu des actions immédiates au niveau de l'école. Nous avons eu plusieurs rencontres avec les acteurs concernés par la vie scolaire et des obligations sans délai (fermeture à clé du portail et des classes, interdiction de stationner et de s'arrêter devant l'entrée, etc...). Des travaux sont prévus pour l'installation d'un système d'alerte et de filtrage à distance pour l'accès de l'école en accord avec le SIVOM.

Le SIVOM qui est la bonne nouvelle de l'année 2016, puisque le Préfet a abandonné son intention de le fusionner avec ceux d'Aunac et de St Front. Merci à tous ceux qui ont contribué à l'abandon de cette fusion néfaste pour le budget communal, mais restons sur nos gardes, car le temps des regroupements est là !

Au 1^{er} janvier 2017, notre Communauté de communes sera composée par ceux de la Boixe et d'Aigre soit 54 communes, représentant 22 600 habitants. Notre syndicat d'eau de Puyréaux devient le syndicat d'alimentation en eau potable du Karst de la Charente, composé de 5 anciens syndicats. En espérant que ces modifications apportent quelque chose, mais cela ne sera certainement pas de la proximité pour les usagers.

Notre Programme de réfection des routes communales continue. Cette année c'est celle de la rue de l'Eglise et une partie du Cheminot qui ont été refaites. Suivra pour terminer cette 1^{ère} tranche, l'impasse du Bois de la Loge bien abîmée aussi. Conjointement, le Conseil départemental a refait la bande de roulement sur l'ensemble de la RD 6 (rue Eugène de Thiac). Mais malheureusement une belle route incite les automobilistes à une vitesse accrue, donc le conseil sur ma demande relance les études pour l'aménagement du bourg. En privilégiant la sécurité, la baisse de la vitesse, les impératifs de circulation et n engagement financier examiné avec la plus grande précaution.

Vous avez dû apercevoir depuis cet été un nouveau venu sur notre commune, Laurent SITEAU, employé dans le cadre d'un contrat d'avenir en CDD. Outre que ce contrat soit financé par l'état à la hauteur de 75 %, il permet à un jeune du secteur de travailler, d'être formé et d'effectuer des travaux d'embellissement et d'entretien. Cela dégage du temps à notre agent titulaire pour faire d'autres tâches ainsi que des formations, notamment celle qui concerne la gestion différenciée des espaces verts communaux. En effet, au 1^{er} janvier, l'usage des produits phytosanitaires (désherbants et autres produits chimiques) sera interdit pour les collectivités et en 2019 pour les particuliers.

Le Conseil Municipal et les employés municipaux se joignent à moi pour vous souhaiter ainsi qu'à tous les êtres qui vous sont chers, une excellente année 2017.

Le Maire

Didier BERTRAND

INFOS UTILES

MAIRIE **05.45.22.26.09**

27, Rue Eugène de Thiac

E mail : mairie.puyreaux@orange.fr

Site internet : puyreaux.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi 9h à 12h,

Mardi et Vendredi 14h à 17h30

SALLE POLYVALENTE **05.45.20.74.80**

4, Rue des Pierrières

SIVOM **05.45.22.51.81**

Ouvert les Jeudi et Vendredi matin

Bibliothèque le Petit Mairat

16230 St CIERS

ECOLE PUYREAUX **05.45.22.28.67**

2, Grand'Rue

ECOLE St CIERS **05.45.22.74.32.**

Le Bourg

DECHETTERIE **05.45.22.46.03**

2, Le Petit Pont

16230 PUYREAUX

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi

9h à 12h – 14h à 18h

BIBLIOTHEQUE LE PETIT MAIRAT

16230 SAINT CIERS **05.45.22.51.81**

E MAIL : bibliosaintciers@orange.fr

Horaires d'ouverture :

Mardi 16h30/18h,

Mercredi et Samedi : 15h à 18h

Portage à domicile sur demande

Inscription gratuite

GENDARMERIE **05.45.20.30.19**

Segellas

16230 MANSLE

POMPIERS **05.45.22.72.35**

Avenue Paul Mairat

16230 MANSLE

LA POSTE **36.31**

17 rue Grange du Chapitre

16230 MANSLE

TRESORERIE **05.45.20.36.62**

19 Bd Gambetta

16230 MANSLE

CABINET MEDICAL **05.45.22.23.23**

Bd Gambetta

16230 MANSLE

KINESITHERAPEUTES **05.45.22.51.34**

Square Jean Bouillon

16230 MANSLE

Corine GILLES – Philippe BARTHELET –

Laurent GILLES

PHARMACIE

ENSERGUEIX **05.45.22.20.46**

Place du 8 Mai 1945

PHARMACIE DE MANSLE

15 rue Grange du Chapitre **05.45.22.20.37**

CABINET INFIRMIER de MANSLE

GREGOIRE Caren – VIGIER Magalie –

MADIGOUT Sophie

4 place du 8 Mai 1945

05.45.22.78.56

FLEUREAU Danièle – PASQUIER Annick –

54 av Korb

05.45.22.73.10

MEDIATHEQUE **05.45.22.74.30**

21 Rue Grange du Chapitre

16230 MANSLE

OFFICE DU TOURISME du PAYS du

RUFFECOIS : **05.45.20.39.91**

Place Gardoire

16230 MANSLE

CABINET VETERINAIRE : **05.45.22.27.47**

Dr CHOLEWKA Jack

Dr HEINSTRE Mauve

La Gagnarderie

16230 FONTCLAIREAU



Bienvenue aux nouveaux petits podiorégaliens

Divina Merlet
Arrivée le 28 Mai 2016
habitant 16 Rue Eugène de Thiac

Louane STEINBACH PIERDON
Née le 11 Juillet 2016
habitant 15 Grand'Rue

Mathéo DILHAC
Né le 14 Juillet 2016
habitant 14 rue Gustave
Chadouteaud



Parrainage civil

26 Novembre 2016

Amélie Ehlers

26 Novembre 2016

Thomas Ehlers

Le petit mot de nos associations communales



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU RPI PUYREAUX / SAINT CIERS / NANCLARS

apesurbonnieure@gmail.com

L'Association des Parents d'Élèves a pour but de soutenir financièrement les projets des enseignantes en les accompagnant dans leurs actions ou en organisant des manifestations visant à récolter des fonds. Les subventions publiques se faisant de moins en moins abondantes, le soutien financier de l'APE en est d'autant plus important.

Elle est composée de tous les parents d'enfants scolarisés sur le regroupement pédagogique intercommunal de Puyréaux, Saint Ciers et Nanclars. Elle est dirigée par un bureau de six membres :

- Président : Yohann Capusano
- Vice-Présidente : Muriel Bray
- Secrétaire : Géraldine Brun
- Secrétaire Adjointe : Pascaline Moinot Mounier
- Trésorière : Elodie Garot
- Trésorière Adjointe : Natacha Frappier

Les actions menées par l'APE ont commencé dès le début de l'année scolaire avec la traditionnelle **tombola d'automne** dont le tirage a lieu au retour des vacances de la Toussaint.

S'en est suivie fin novembre, **une vente de chocolats de Noël**, pour laquelle vous avez peut être reçu des catalogues dans vos boîtes aux lettres, nous remercions vivement toutes les personnes qui ont participé !

Le 26 novembre 2016, les membres du bureau et plusieurs parents d'élèves du RPI sont allés prêter main forte au Cercle de la Jeunesse de Puyréaux dans l'organisation du **marché de Noël**. L'APE tenait également un stand de ventes de sablés, d'objets réalisés par les enfants, et de sapins.

Le 16 décembre, le bureau a fait appel à une animatrice pour organiser un « **grand jeu de Noël** » permettant aux élèves des quatre classes du RPI de coopérer ensemble afin de retrouver le Père Noël. A l'issue de ce grand jeu un goûter ainsi qu'un sachet de chocolats de Noël a été remis par le Père Noël (retrouvé !) à chaque enfant.

Le dernier week-end de janvier aura lieu **le loto des écoles** à la salle des fêtes de Puyréaux. Nous sommes toujours à la recherche de lots pour le loto ! N'hésitez pas à nous contacter par mail (apesurbonnieure@gmail.com) ou par courrier (APE – le Bourg – 16230 St Ciers), ou bien déposez directement vos lots dans l'une des deux écoles, nous nous engageons si vous le souhaitez à faire de la publicité pour votre enseigne.

L'ensemble de ces actions, soutenues par les municipalités que nous remercions, nous permettra d'aider les enseignantes du RPI à concrétiser les projets pédagogiques de l'année (sortie au Chambon, classe verte à la ferme de Lezay, sorties culturelles à La Canopée à Ruffec ou sur Angoulême) et à répondre aux besoins matériels de chaque école (renouvellement de livres, jeux de cour...).

En début d'année scolaire, un groupe a été créé sur Facebook « APE du RPI Puyréaux – St Ciers – Nanclars ». Rejoignez-nous ! C'est un groupe public, ouvert à tous, qui vous permet d'être informé de toutes les manifestations du RPI.

Cette année se clôturera le vendredi 30 juin après la pérégrination artistique organisée par les maîtresses, par un moment de convivialité et de bonne humeur autour d'un apéritif et d'un pique-nique sur la place de St Ciers.

Société de Chasse de Puyréaux

Dates de manifestations à retenir pour 2017 :

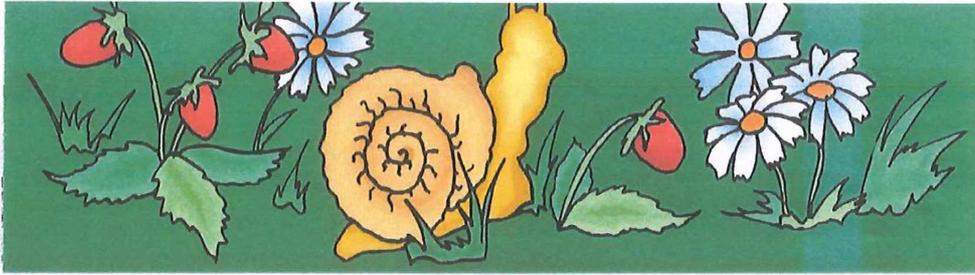
Dimanche 19 Mars : Repas de la Chasse

Dimanche 25 Juin : Méchoui de sanglier

Samedi 2 et Dimanche 3 Septembre : Ball Trap

Samedi 5 Novembre : Repas dansant

**La société de Chasse vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, une
très bonne et heureuse année 2017**



CLUB DES AINES DE PUYREAUX

ANNEE 2016

Les années passent, nos pauvres vieilles carcasses vieillissent mais cela n'empêche pas nos adhérents et les sympatisants du club d'être toujours présents et aussi nombreux lors de nos manifestations dans notre petite commune, et le 7 Janvier Melchior, Baltazard, furent fêtés comme il se doit par 50 personnes réunies en toute convivialité pour déguster la traditionnelle galette,

Le 11 février se déroula l'Assemblée Générale du Club en présence de Monsieur le Maire, cette assemblée fut ponctuée d'un repas « au rendez-vous gourmands » à Mansle,

Le 20 Février le concours de belote a obtenu un vif succès et les amateurs du petit carton se pressèrent nombreux à cette manifestation,

Sous une journée très ensoleillée digne d'une journée méditerranéenne, le 9 juin 18 équipes s'affrontèrent pour le concours de boules, il ne manquait plus que le petit « ricassou » (à boire avec modération) comme à Marseille,

Le traditionnel pique-nique du club se déroula par une très chaude journée le 7 juillet à l'ombre des arbres de la salle polyvalente, là de nombreuses personnes se pressèrent pour le sérieux « coup de fourchette »,

Le Loto d'automne prévu le 18 septembre fut annulé et remplacé par un concours de belote le samedi 17 septembre, 36 équipes s'affrontèrent,

Une fois encore la Société de chasse a gâté le Club des Aînés en lui offrant pour son repas du 8 octobre le traditionnel cervidé, Une cinquantaine de personnes ont répondu présentes pour venir le déguster et c'est sous les meilleurs auspices qu'il a été apprécié dans une ambiance festive et chaleureuse,

Enfin le 10 décembre, repas de fin d'année de l'association, Dans une salle joliment décorée par ces dames du Conseil d'Administration, les adhérents et amis se sont réunis pour terminer l'année en beauté une ambiance très chaleureuse et une grande convivialité marquèrent ses agapes très festives, En outre, une tombola fut tirée en fin de repas comprenant des lots magnifiques,

Cela dit, il ne faut pas croire que les « anciens » comme le disent souvent les «un peu plus jeunes » que nous ne pensons qu'à manger !!!! mais nos tempes argentées aiment aussi se divertir et assister à des spectacles,

A cette occasion en avril ils sont allés à Bordeaux pour assister au spectacle de OLIDAY ON ICE.

Par ailleurs, une croisière avec repas a été organisée sur le lac de Vassivière avec visite de l'Ile de Vayssière le 25 juin, bien sur ce n'était pas les caraïbes mais tout de même !!!!! pas de cocotier ni de dauphin dans le lac mais très belle journéedans cette splendide région limousine,

Le 12 novembre direction Chateaubernard pour un spectacle « L'ACADIE SHOW » pour votre gouverne l'Acadie se conte avec cet accent unique issu des premiers colons français qui sont répartis un territoire étendu du Nouveau Brunswick jusqu'en Louisiane, Aujourd'hui l'Acadie reste proche de nos villes françaises grâce aux jumelages, Lorient, Nantes, Saint-Aubin-sur-mer, Loudun, Marennes, Saint-Pierre, Dieppe, Chatellerault et Saint-(Quentin, Le plus gros homard du monde est le homard bleu de Shediac au nouveau Brunswick, SI vous voulez le déguster il ne tient qu'à vous pour rendre visite à nos cousins cajuns,

Comme les années précédentes notre équipe a bien rempli sa mission et va repartir pour 2017 avec beaucoup d'énergie, surtout avec l'espoir d'avoir un nouveau Président et que tout reparte comme en 14 (surtout pas!!!!)

Le Président et Le Conseil d'Administration du Club des Aînés de PUYREAU (les PODIO-REGALIENS) vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présentent ainsi qu'à vos familles leurs meilleurs vœux de santé et de bonheur,

La Secrétaire, Jeannine NOYEMIAN

Composition du Conseil D'Administration

Président : M. WALZACK Jean-Pierre

Vice-Président : M, MARSAULT Norbert

Trésorière : Mme, TRECAN Galina

Secrétaire : Mme Jeannine NOYEMIAN

Secrétaire Adjointe : Mme, LEHELLE Bernadette

ACTIVITES

lundi gymnastique douce par association « Siene Bleue » 14H,

Jeudi à partir de 9H, marche

Jeudi à partir de 14H, à 18H, CLUB

Tous les Mardis après-midi à la salle polyvalente

de 14H à 18H, peinture sur porcelaine

de 18H à 20H peinture sur soie

Pour tous renseignements s'adresser au 05,45,20,36,96

ou au 05,45,39,82,45,

Cercle de la Jeunesse Rurale de Puyréaux

Une petite présentation de notre association pour ceux qui ne nous connaissent pas encore. Le Cercle de la Jeunesse Rurale de Puyréaux (CJRP), est une association qui a pour but premier d'animer la commune.

Les différents membres de l'association sont âgés de 12 à 68 ans. Nous nous retrouvons tout au long de l'année autour de 5 manifestations.

La première de l'année étant le nettoyage de printemps, une journée organisée par la municipalité où nous travaillons main dans la main avec les 3 autres associations et surtout avec les habitants de la commune.

La première manifestation de taille a lieu le 1er dimanche de juin pour notre traditionnel « Bric-à-Brac », où nous fêterons son 25ème anniversaire en 2017. L'édition de 2016 a, grâce à une météo très clémente, rencontré un franc succès.

Nous poursuivons avec « Puyréaux en Musik » qui aura lieu le dernier samedi de juin qui permet de profiter d'un bon repas, d'observer un joli feu d'artifice et de danser jusqu'au bout de la nuit.

Les animations d'été se clôturent avec le traditionnel méchoui le 1er Dimanche d'août, qui depuis quelques années retrouvent son succès d'antan dans une ambiance de franche camaraderie.

Et pour terminer l'année, nous nous retrouvons sur une note festive avec le marché de Noël, qui se déroule chaque dernier samedi de novembre. La 3^{ème} édition a rencontré un large succès en visiteurs et exposants, qui repartirent satisfaits de ce moment. Ce qu'il faut avant tout retenir de ce marché c'est l'aide humaine et technique apportée par les 3 autres associations communales mais aussi par des associations hors communes, sans qui nous n'aurions pas pu assurer cette manifestation dans les mêmes conditions. Pour tout cela, nous tenons à leur dire à tous un grand MERCI.

Afin d'assurer ces différentes manifestations, nous cherchons encore et toujours des bénévoles qui souhaitent donner un peu de leur temps, sans limite d'âge !

Alors n'hésitez pas à venir partager de bons moments avec nous, même une heure de temps en temps...

Pour celles et ceux qui le souhaiteraient, rendez-vous le 10 février 2017 à 20h30 pour notre Assemblée Générale. Cela n'engage à rien, juste à faire de nouvelles rencontres !!

A votre agenda pour réserver vos dates 2017 :

Samedi 18 mars : Nettoyage de printemps

Dimanche 4 juin : Bric-à-Brac

Samedi 24 juin : Puyréaux en musique

Dimanche 7 août : Méchoui

Samedi 26 novembre : Marché de Noël semi nocturne

Composition du Bureau :

Présidente : Florence Souchard
Secrétaire : Camille Champagne
Trésorier : Laurent Vidal

Vice Président : Christian Daniau
Secrétaire Adjointe : Annick Morisson
Trésorier Adjoint : Nadine Chêne

Toute l'équipe du CJRP vous souhaite une très belle année 2017 avec une très bonne santé et un feu d'artifice de bonheur

RECENSEMENT



Depuis la suspension du service national, le **recensement est obligatoire et universel**. Il concerne garçons et filles dès l'âge de **16 ans**, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

Dans le cadre de la modernisation de l'Etat, vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne (**e-recensement**) sur le site www.service-public.fr/papiers-citoyennete puis « **recensement, JDC et service national** ».

L'attestation de recensement délivrée par la mairie, (soit à la mairie, soit dans le coffre-fort via internet) est obligatoire pour permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC)

RETROUVER « MA JDC SUR MOBILE » EN UN CLIC SUR SMARTPHONE APPLE OU ANDROID (App Store ou Google Play)

Après avoir effectué la **Journée défense et citoyenneté (JDC)**, en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans ½, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, obligatoire pour toutes inscriptions à examens et/ou concours soumis à l'autorité de l'état.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous, vous pouvez également consulter le site du Ministère de la Défense :

www.defense.gouv.fr/jdc

BIENTÔT 16 ANS!
PENSEZ AU RECENSEMENT

DÉVELOPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

QUI ?
Tous les Français,
filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?
Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté.

COMMENT ? Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET
1 - Créez votre compte sur www.service-public.fr
Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
3 - Allez dans la rubrique «Papiers-Citoyenneté», cliquez sur «Recensement, JDC et service national», ou dans la zone «Rechercher» tapez «recensement».
4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE
Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

RETROUVEZ «MA JDC SUR MOBILE» EN 1 CLIC

www.defense.gouv.fr/jdc

DEFENSE.GOV.FR

Vous pouvez prendre contact auprès du CSN de Poitiers

Mail

csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Téléphone

05.49.00.24.69

Courrier

Centre du Service National de Poitiers
Quartier Aboville - BP 90647
86023 POITIERS CEDEX

COLLECTE SÉLECTIVE 2017
CE CALENDRIER TIEN COMPTE DU REPORT DES JOURS FÉRIÉS
ATTENTION CHANGEMENTS DE JOURS DE COLLECTE POSSIBLES
A PARTIR DU 1^{ER} AVRIL 2017

VENDREDI semaines impaires

JANV. 17		FÉVRIER		MARS	
D 1		M 1		M 1	
L 2	01	J 2		J 2	
M 3		V 3		V 3	
M 4		S 4		S 4	
J 5		D 5		D 5	
V 6		L 6		L 6	10
S 7		M 7		M 7	
D 8		M 8		M 8	
L 9	02	J 9		J 9	
M 10		V 10		V 10	
M 11		S 11		S 11	
J 12		D 12		D 12	
V 13		L 13		L 13	11
S 14		M 14		M 14	
D 15		M 15		M 15	
L 16	03	J 16		J 16	
M 17		V 17		V 17	
M 18		S 18		S 18	
J 19		D 19		D 19	
V 20		L 20		L 20	12
S 21		M 21		M 21	
D 22		M 22		M 22	
L 23	04	J 23		J 23	
M 24		V 24		V 24	
M 25		S 25		S 25	
J 26		D 26		D 26	
V 27		L 27		L 27	13
S 28		M 28		M 28	
D 29				M 29	
L 30	05			J 30	
M 31				V 31	

Quelques rappels sur le tri sélectif de Calitom

JE TRIE DÉJÀ DANS MON SAC JAUNE

Aujourd'hui, le recyclage évolue pour nous permettre de trier encore plus.



toutes les briques, cartons, papiers, journaux, enveloppes



toutes les boîtes, bidons, barquettes et aérosols en métal



toutes les bouteilles d'eau, de jus de fruits, soda...



tous les flacons de produits de toilette et de produits ménagers vides

NOUVEAU

Vous pouvez désormais trier la totalité des emballages en plastique.



toutes les barquettes



tous les pots et boîtes



tous les sacs et sachets



tous les films

! Pas besoin de les laver... il suffit qu'ils soient bien vidés!

TOUJOURS DANS LE CONTENEUR À VERRE



bouteilles, pots et bocaux en verre

Tous les emballages ni compacts ni imbriqués



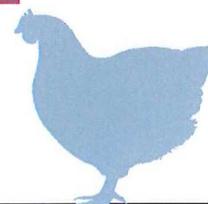
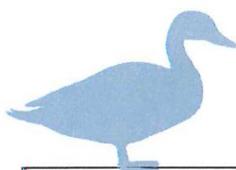
PAS GRAND CHOSE DANS MON SAC NOIR



lingettes, emballages sales, couches, vaisselle cassée, objets...



RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ POUR LUTTER CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE DANS LES BASSES COURS



– Arrêté du 16 novembre 2016 qualifiant le niveau de risque épizootique
– Arrêté du 16 mars 2016 relatif aux dispositifs associés

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe et en France dans l'avifaune sauvage et dans les élevages, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez impérativement mettre en place les mesures suivantes :

- ▶ confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour.
- ▶ exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

Par ailleurs, l'application des mesures suivantes, en tout temps, est rappelée :

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;
- éviter tout contact direct entre les volailles de votre basse cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles d'un élevage professionnel ;

- ne pas vous rendre dans un autre élevage de volailles sans **précaution particulière** ;
- protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;
- réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.



Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

Le très haut débit sur notre commune.

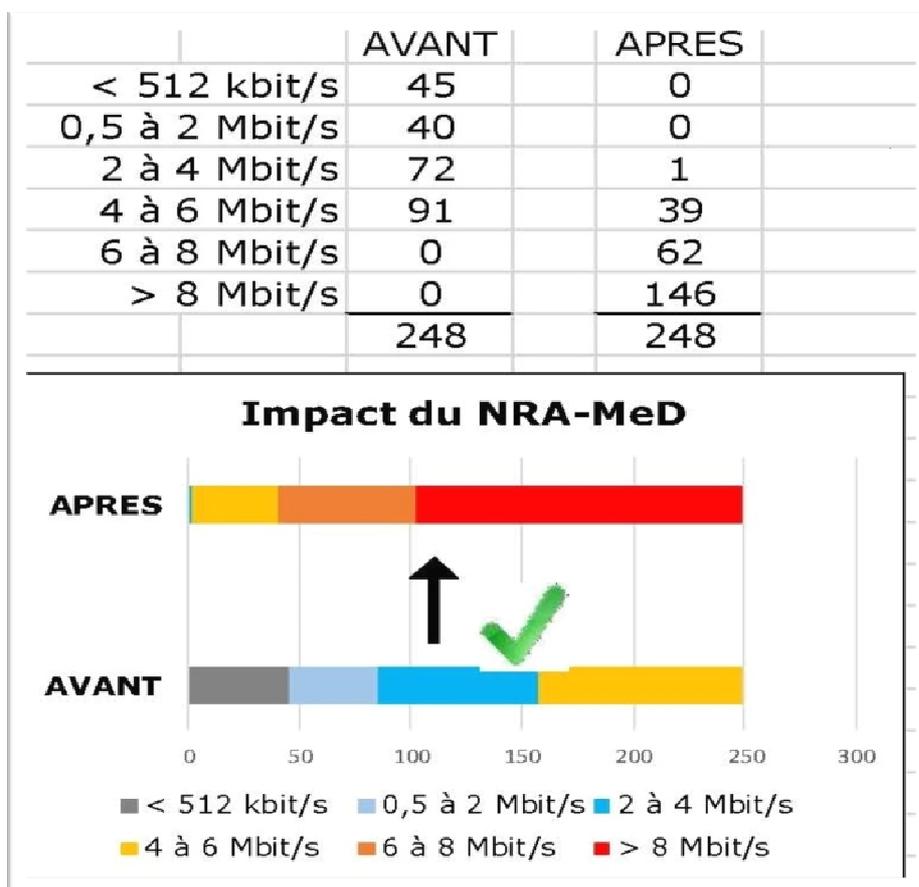
Les enjeux associés au développement des technologies du haut débit, ne font plus débat tant elles s'inscrivent dans la vie des particuliers, des entreprises et des administrations.

Le haut débit est désormais un produit de consommation courante où en quelques années, la qualité des services numériques est devenue une préoccupation essentielle des administrés et un élément de valorisation des territoires.

Sur Puyréaux, une montée en débit filaire est prévue. Cela permettra une augmentation du débit internet de 3 à 5 fois l'actuel. Concrètement, des travaux permettront de fibrer notre sous répartiteur (armoie à côté de la mairie recevant toutes les lignes du secteur, arrivant du central de Mansle)

La fibre qui va équiper le sous répartiteur téléphonique, permet de rendre éligible à la technologie DSL, les logements qui ne pouvaient pas bénéficier ou peu, d'une connexion internet et d'améliorer de façon significative le niveau de service des abonnés déjà connectés. Et tout ça avec un début de travaux en 2017.

Résultat sur Puyréaux



POUR RESTER AUPRES D'UN PROCHE HOSPITALISE

Pouvoir rester auprès d'un parent ou d'un proche hospitalisé, adulte ou enfant, est souvent le souhait des personnes de l'entourage immédiat. Cette présence participe, on le sait, au mieux-être des malades, leur apporte un réconfort important et contribue à une meilleure évolution de leur état physique et moral. Seulement voilà, où aller quand le coût des hôtels apparaît comme bien trop élevé? Où aller quand l'établissement de soins ne peut mettre à disposition un lit d'accompagnement ?

Il reste heureusement la solution des Maisons d'accueil qui offrent dans un grand nombre de villes un hébergement confortable à proximité des établissements de soins.

Ainsi, à Bordeaux, c'est la Maison d'accueil « La Pelouse » qui met à la disposition des familles ses 36 chambres, toutes équipées de leur salle de bains et toilettes. Pour un tarif modéré et dégressif suivant les ressources (de 46.70 € à 20.50 €) les hébergés bénéficient d'un dîner, de la nuitée et d'un petit déjeuner (pour le déjeuner une cuisine est mise à leur disposition). Tout est fait pour que les familles se sentent au mieux, dans un climat chaleureux et plein d'humanité. Il est vrai que « La Pelouse » est gérée par une Association à but non lucratif qui fait appel à des salariés et à des bénévoles, toujours attentifs aux besoins des uns et des autres.

A noter enfin que « La Pelouse » est très bien située puisqu'elle se trouve en face de l'hôpital Pellegrin. Ceux qui doivent s'y rendre n'ont par conséquent que quelques pas à faire. Quant aux personnes qui doivent se rendre dans un autre établissement de soins elles disposent d'une station de tram et d'arrêts de bus tout aussi proches.

Pour réserver une chambre il est recommandé de s'y prendre assez tôt, soit en téléphonant au 05.56.93.17.33 soit en déposant une demande sur le site internet de La Pelouse : www.hebergement.lapelouse.bordeaux.fr.



Souvenirs des manifestations organisées par la Municipalité

Commémoration du 11 Novembre 2016



Comme les années précédentes, nous étions quelques podiorégaliens réunis le 11 Novembre pour cette commémoration.

Avec une particularité pour cette année, la présence de nombreux enfants venus déposer des compositions florales réalisées pendant les Temps d'Activités Périscolaires.

Après le discours du maire, les enfants présents ont cité les noms des combattants tombés pour la patrie et nous nous sommes retrouvés à l'Escale pour partager le verre de l'amitié et profiter de ce moment pour échanger. Nous remercions particulièrement les enfants et leurs parents pour leur présence



Samedi 10 Décembre 2016

Plantation d'un cormier au Chatelard



Le dernier très vieux cormier du Chatelard étant mort, nous avons décidé de le remplacer.

Ce remplacement a été fait le 10 décembre par plusieurs habitants de ce hameau ayant répondu présents à notre invitation.

Une fois de plus, de nombreux enfants ont activement participé à cette plantation. Les habitants présents nous ont assuré qu'ils prendraient grand soin de cet arbre en l'arrosant cet été.



Concours de Maisons illuminées 2016



Pour cette première édition du concours de maisons illuminées, nous avons recueilli 5 inscriptions et une participation hors concours.

Le jury composé d'un représentant de chaque association, de 2 habitants et 2 enfants de la commune ainsi que 2 membres du conseil municipal a déambulé dans le village et en a pris plein les yeux avant de pouvoir procéder aux notations de chaque maison.

Le gagnant de ce concours sera dévoilé lors de la cérémonie des vœux le 21 Janvier accompagné de la remise des lots.



« Fêtes » Broyer votre sapin



Du 26 Décembre au 19 Janvier, déposez votre sapin sans sac et décoration à la salle polyvalente à l'emplacement matérialisé. Les sapins seront broyés le 20/01/2017 à 14 heures. Participez à cette démonstration et repartez avec du broyat

Feux de plein air

Pour information, suivant l'arrêté préfectoral du 3 Mai 2016, la Mairie ne peut autoriser de dérogation pour le brûlage de végétaux pour les particuliers seulement pour les périodes allant du 01/03 au 31/05/2017 et 1/10 au 31/12/2017 sous conditions.

En dehors de ces périodes, tous les feux de plein air sont strictement interdits

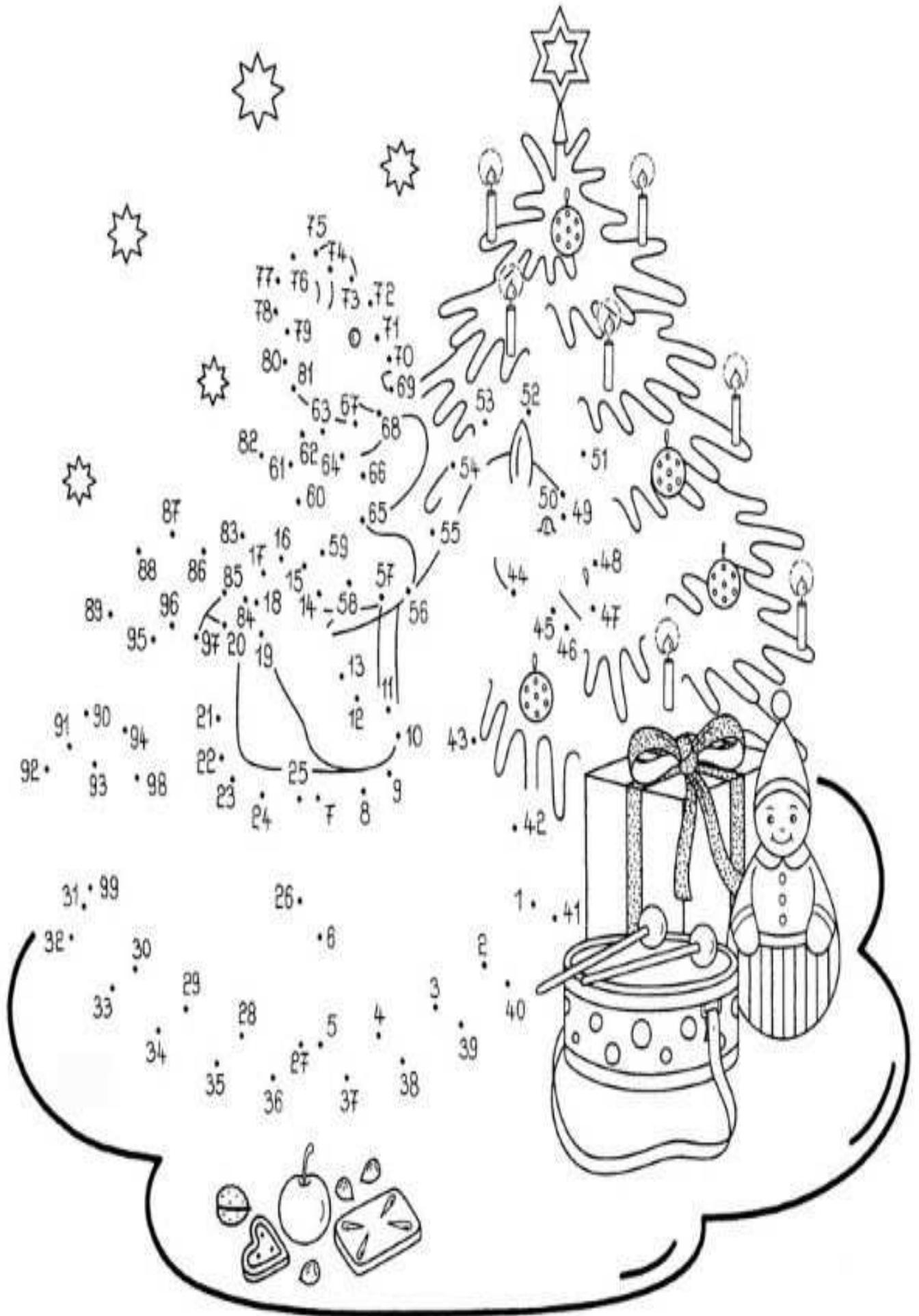
Nouveaux habitants

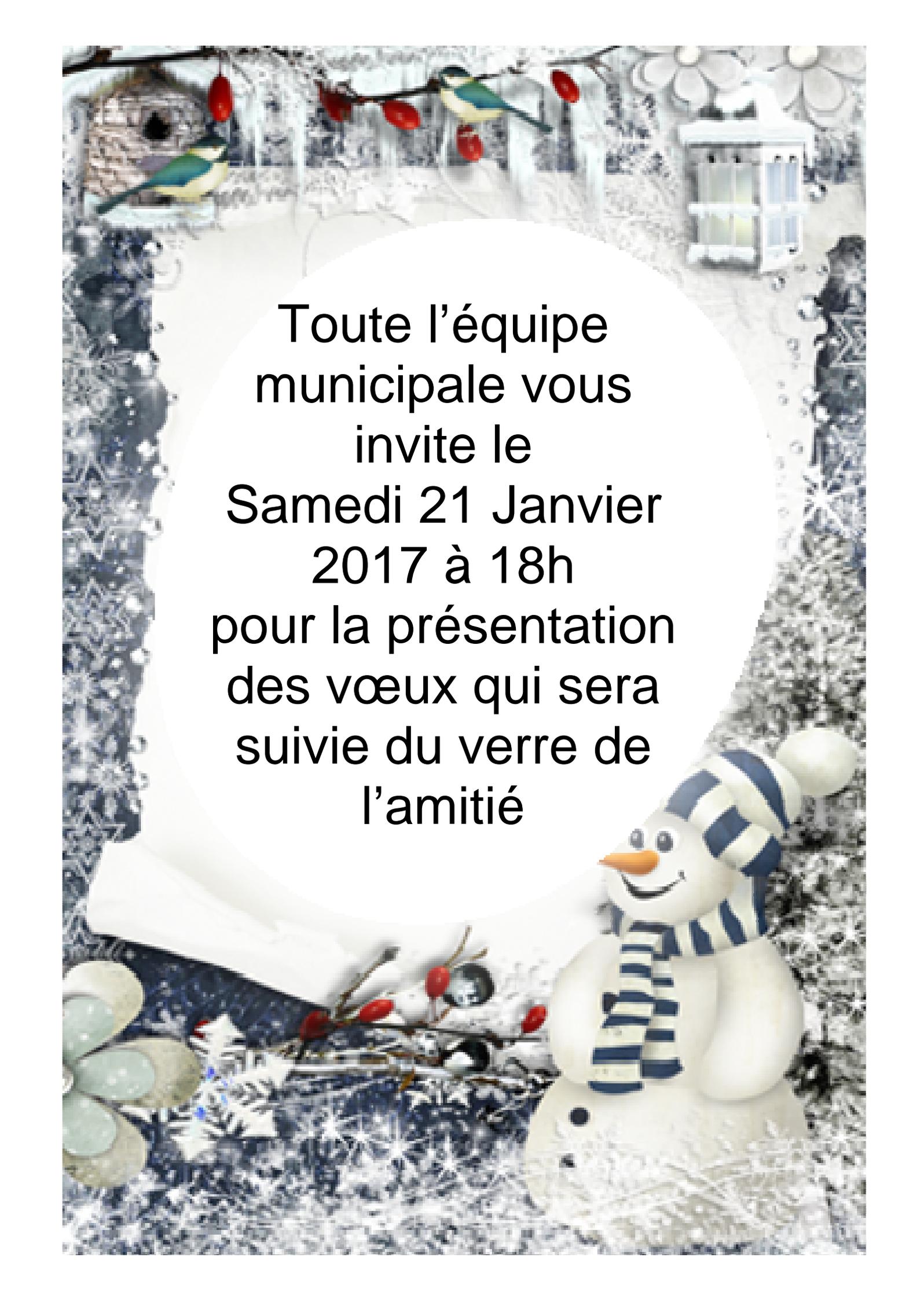
La municipalité invite tous les nouveaux habitants (propriétaires ou locataires) qui désirent à venir se faire connaître en Mairie

Merci

LE COIN DES ENFANTS





A festive winter scene featuring a snowman in the foreground wearing a blue and white striped hat and scarf. In the background, there are two colorful birds perched on a branch with red berries, a white lantern, and a nest with a bird. The scene is set against a backdrop of snow and evergreen trees.

Toute l'équipe
municipale vous
invite le
Samedi 21 Janvier
2017 à 18h
pour la présentation
des vœux qui sera
suivie du verre de
l'amitié